

XII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1911

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE

---

Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1914 s'élève à . . . . .	fr. 22,945,675 »
Les crédits alloués pour 1910 montent à . . . . .	22,033,015 »
AUGMENTATION. . . . .	<u>912,660 »</u>

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

### A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1914 . . . . .	fr. 22,937,675 »
— 1910 . . . . .	<u>22,025,015 »</u>
AUGMENTATION. . . . .	912,660 »

### B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1914 . . . . .	fr. 8,000 »
— 1910 . . . . .	<u>8,000 »</u>
	»

soit en plus pour 1914 . . . . . fr. 912,660 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et la proposition de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

---

### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

#### ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr. 1,479,275 »
— alloué pour 1910 . . . . .	<u>1,454,275 »</u>
AUGMENTATION. . . . .	25,000 »

nécessaire en vue de l'avancement normal du personnel, dont l'effectif s'est accru dans ces dernières années en raison du développement des affaires.

## NOTE PRELIMINAIRE.

## CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES  
DANS LES PROVINCES.ART. 12. — *Service de la conservation du cadastre. Traitements.*

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	1,130,000	»
— alloué pour 1910 . . . . .		1,106,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	24,000	»

Les augmentations réglementaires de traitement à accorder en 1911 aux agents du cadastre représenteront une somme de 7,500 francs environ.

D'autre part, une somme de 16,500 francs est destinée à promouvoir des géomètres qui occupent depuis longtemps déjà la même classe de leur grade.

ART. 13. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. Traitements fixes.*

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	3,324,600	»
— alloué pour 1910 . . . . .		3,269,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	52,000	»

Cette augmentation provient principalement des mesures prises en faveur des commis des accises dont l'avancement se trouvait ralenti par les circonstances; les promotions de classe accordées dans ce corps pendant l'année 1910 entraîneront en 1911 un surcroît de dépenses évalué à 45,000 francs.

En outre, une somme de 7,000 francs est présumée nécessaire pour les augmentations normales de traitement à accorder en 1911:

ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	7,885,000	»
— alloué pour 1910 . . . . .		7,500,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	385,000	»

représentant le surcroît de dépenses à résulter en 1911 du renforcement des cadres du personnel inférieur de la douane et de l'application des arrêtés royaux des 1<sup>er</sup> avril et 10 mai 1910 qui ont modifié le barème des traitements et abrégé les délais d'augmentation en faveur des employés subalternes et inférieurs de ce corps.

**NOTE PRELIMINAIRE.****ART. 18. — Traitements d'attente des agents en disponibilité.**

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	45,000	»
— alloué pour 1910. . . . .		40,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	5,000	»

conséquence de l'extension des cadres du personnel, à divers degrés, dans les services des contributions directes, du cadastre et des accises.

**ART. 22. — Matériel.**

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	350,000	»
— alloué pour 1910. . . . .		300,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	50,000	»

Cette augmentation provient :

1<sup>o</sup> Du surcroît de frais de matériel, de chauffage, d'éclairage et de nettoyage des locaux de la douane, occasionné par l'extension des installations maritimes d'Anvers, Bruxelles, Bruges et Gand;

2<sup>o</sup> Du service assumé par l'Administration des Contributions pour la délivrance des plaques d'automobiles, à la suite du nouveau règlement sur la police du roulage. Cette dépense nouvelle sera compensée par le produit des taxes qui figurera aux recettes diverses (art. 7 du Budget des Voies et Moyens).

**CHAPITRE IV.****ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.****ART. 23. — Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.**

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	710,000	»
— alloué pour 1910. . . . .		698,340	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	11,660	»

due au renforcement du personnel des commis de direction et de celui du service du timbre.

Les dépenses du dernier exercice clos (1909) s'élèvent à 710,000 francs ; il convient de porter le crédit à ce chiffre, qui vraisemblablement sera encore atteint en 1910. L'augmentation des dépenses s'applique presque entièrement aux deux postes suivants :

Litt. j. — Rétributions des surnuméraires ;

Litt. k. — Indemnités pour maladies et travaux extraordinaires.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 24. — *Traitements du personnel du domaine.*

Crédit demandé pour 1911. . . . .	fr.	224,500	»
— alloué pour 1910 . . . . .		100,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	124,500	»

Cette somme représente le montant actuel des traitements ou salaires du personnel chargé de la culture des terrains et des serres faisant partie du domaine royal de Laeken et donnés à l'État par S. M. Léopold II en 1900 en même temps que d'autres biens. (Loi du 31 décembre 1903.) L'une des clauses de la donation met à la charge de l'État, à partir du décès du Donateur, l'entretien des dites propriétés et des collections qui s'y trouvent.

Ce personnel est en même temps chargé de la culture des serres fleuristes du Stuyvenberg, appartenant également à l'État : elles proviennent de l'ancienne Fondation de la Couronne du Congo. Situées en dehors du domaine de Laeken et étrangères à la donation de 1900, ces vastes serres sont susceptibles d'être données en location ; la question est à l'étude : la solution envisagée venant à se réaliser, le personnel susdit serait réduit.

ART. 25. — *Remises des receveurs. — Frais de perception.*  
(Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	1,800,000	»
— alloué pour 1910 . . . . .		1,700,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	100,000	»

proposée afin de mettre le crédit en rapport avec la dépense réelle, laquelle s'accroît proportionnellement aux recettes.

ART. 26. — *Traitements d'attente des agents en disponibilité.*

Crédit demandé pour 1911 . . . . .	fr.	35,000	»
— alloué pour 1910. . . . .		40,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	5,000	»

justifiée par le décès ou la mise à la retraite de plusieurs agents en disponibilité.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.****ART. 27. — *Frais de bureau et dépenses diverses.***

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	34,300	»
— alloué pour 1910. . . . .		33,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	500	»

Le crédit actuel est fixé trop étroitement eu égard aux besoins constatés.

**ART. 28. — *Matériel.* (Y compris une somme de 2,300 francs en charge temporaire.)**

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	30,000	»
— alloué pour 1910. . . . .		25,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	5,000	»

La somme de 2,300 francs portée en charge temporaire est destinée au renouvellement du matériel d'impression des timbres adhésifs pour effets de commerce.

Le surplus de l'augmentation représente les frais occasionnés par l'occupation de nouveaux locaux.

**ART. 29. — *Dépenses du domaine.* (Y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire.)**

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	315,000	»
— alloué pour 1910. . . . .		180,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	135,000	»

La somme portée en charge temporaire est destinée au paiement des redevances dues, pour la période quinquennale de 1906 à 1910, aux propriétaires des terrains compris dans le périmètre de la concession des mines dites « de Durbuy », cédées à l'État par la Grande Compagnie du Luxembourg (loi du 15 mars 1873). Etant donnée la minime importance de la somme qui revient annuellement à chacun des intéressés et le nombre considérable de ceux-ci, il a été entendu que les redevances en question ne seraient liquidées que tous les cinq ans.

L'augmentation de 135,000 francs représente le coût actuel des fournitures et travaux divers (charbon, engrais, ustensiles, entretien des appa-

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

reils, des serres et bâtiments, service de l'électricité et de l'eau, etc.) que comporte la culture des terrains et serres de Laeken et du Stuyvenberg mentionnés dans la note concernant l'article 24. Indépendamment de la réduction notable de ces frais qui résulterait de la location des serres du Stuyvenberg, on étudie les moyens de procurer à meilleur marché l'électricité et l'eau nécessaires aux serres de Laeken.

**DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**

---

**CHAPITRE VI.****SERVICES DIVERS.**

**ART. 34.** — *Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation ; frais de déplacement ; frais de bureau et frais divers.*

Crédit demandé : 8,000 francs.

Ce crédit est nécessaire pour permettre à la Commission instituée par arrêté royal du 24 janvier 1907 de remplir sa mission en 1911.

---

(8)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**ALBERT,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1911 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-deux millions neuf cent trente-sept mille six cent septante-cinq francs . . . . . fr. 22,937,675 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de huit mille francs . . . . . 8,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-deux millions neuf cent quarante-cinq mille six cent septante-cinq francs, fr. 22,945,675 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 18 octobre 1910.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,***ALBERT,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Financiën voor het dienstjaar 1911 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee en twintig millioen negen honderd zeven en dertig duizend zes honderd vijf en zeventig frank . . . . . fr. 22,937,675 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van acht duizend frank . . . . . 8,000 »

Te zamen, op de som van twee en twintig millioen negen honderd vijf en veertig duizend zes honderd vijf en zeventig frank . fr. 22,945,675 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 18<sup>n</sup> October 1910.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën,*

JUL. LIEBAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES  
POUR L'EXERCICE 1914.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	1,479,275 *	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc. . . . .	80,000 *	
4	Frais de tournées; frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale . . . . .	11,500 *	2,104,625 *
5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque . . . . .	462,000 *	
6	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires en cas de chômage . . . . .	13,950 *	
7	Service de la Monnaie . . . . .	16,900 *	
8	Documents statistiques . . . . .	20,000 *	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.</b>			
9	Traitements des agents du Trésor. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	189,100 *	256,050 *
10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor . . . . .	66,950 *	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN  
VOOR HET DIENSTJAAR 1911.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>			
<b>MIDDENBESTUUR.</b>			
1	Jaarwedge van den Minister . . . . .	21,000 •	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en belien- den — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het Middenbestuur verzonden. — Wachtgeld en van agenten in beschikbaarheid . . . . .	1,479,275 •	
5	Honoraria der advocaten en der pleitbezorgers van het Departement. — Proceskosten, uitgaven, boeten van cassatie, vergoedingen, enz. . . . .	80,000 •	
4	Omreiskosten; reis- en verblijfskosten der ambtenaren, beambten en belien- den van het Middenbestuur. . . . .	11,500 •	2,104,625 •
5	Materieel, algemeen papiermagazijn, bibliotheek . . . . .	462,000 •	
6	Vergoeding aan den directeur der muntfabricatie en aan den chef der vervaardiging van muntstempels in geval van arbeidsstilstand . . . . .	15,950 •	
7	Muntdienst. . . . .	16,900 •	
8	Statistische bescheiden . . . . .	20,000 •	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>BESTUUR DER THESAURIE EN OPENBARE SCHULD IN DE PROVINCIEËN.</b>			
9	Jaarwedden van de agenten der Schatkist — Wachtgeld en van agenten in beschikbaarheid.	189,100 •	256,050 •
10	Bureel-, klerk-, huurkosten, enz., der agenten der Schatkist . . . . .	66,950 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE III.</b>			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.			
11	Surveillance générale. Traitements . . . . .	530,000 »	
12	Service de la conservation du cadastre. Traitements . . . . .	1,130,000 »	
13	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité . . . . .	Traitements fixes . . . . .	5,321,600 »
14		Remises proportionnelles et indemnités. (Crédit non limitatif). . . . .	2,780,000 »
15	Service des douanes et de la recherche maritime . . . . .	7,885,000 »	
16	Service des laboratoires . . . . .	26,500 »	17,366,500 »
17	Suppléments de traitement . . . . .	320,000 »	
18	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	45,000 »	
19	Frais de bureau et de tournées . . . . .	100,000 »	
20	Indemnités, primes et dépenses diverses . . . . .	870,400 »	
21	Police en matière de douane et d'accise . . . . .	8,000 »	
22	Matériel. . . . .	350,000 »	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
23	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre . . . . .	710,000 »	
24	Traitements du personnel du domaine . . . . .	224,500 »	
25	Remises des receveurs. — Frais de perception. (Crédit non limitatif). . . . .	1,800,000 »	
26	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	35,000 »	3,150,500 »
27	Frais de bureau et dépenses diverses . . . . .	34,500 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>BESTUUR DER RECHTSTREEKSCH BELASTINGEN, DOUANEN EN ACCIJZEN IN DE PROVINCIEËN.</b>			
11	Algemeen toezicht. Jaarwedden . . . . .	550,000 *	
12	Dienst der bewaring van het kadaster. Jaarwedden . . . . .	1,150,000 *	
13	Dienst der rechtstreeksche belastingen, der accijnzen en der comptabiliteit. {	Vaste jaarwedden . . . . .	3,321,600 *
14		Percentsgewijze bezoldigingen en vergoedingen. ( <i>Onbepaald krediet.</i> ) . . . . .	2,780,000 *
15	Dienst van het tolwezen en van het onderzoek ter zee. . . . .	7,885,000 *	
10	Dienst van de laboratoriums . . . . .	26,500 *	17,366,500 *
17	Bijjaarwedden. . . . .	320,000 *	
18	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid . . . . .	45,000 *	
19	Bureel- en omreiskosten . . . . .	100,000 *	
20	Vergoedingen, premieën en uitgaven van verschillenden aard . . . . .	870,400 *	
21	Politie in zake van douanen en accijnzen . . . . .	8,000 *	
22	Materieel. . . . .	550,000 *	
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
<b>BESTUUR DER REGISTRATIE EN DOEMEINEN IN DE PROVINCIEËN.</b>			
23	Jaarwedden van het personeel van de registratie en het zegel . . . . .	710,000 *	
24	Jaarwedden van het personeel des domeins . . . . .	224,500 *	
25	Percentsgewijze bezoldigingen der ontvangers. — Kosten van inning. ( <i>Onbepaald krediet.</i> ) . . . . .	1,800,000 *	
26	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid . . . . .	35,000 *	3,150,500 *
27	Bureelkosten en uitgaven van verschillenden aard . . . . .	54,500 *	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
28	Matériel. (Y compris une somme de 2,300 francs en charge temporaire.) . . . . .	50,000 »	
29	Dépenses du domaine. (Y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire.)	515,000 »	
30	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (Crédit non limitatif.) . . . . .	1,500 »	
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
31	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.) . . . . .	27,200 »	
32	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions. . . . .	28,000 »	60,200 »
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 32.	5,000 »	
TOTAL. . . . fr.			22,937,675 »
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
34	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers . . . . .	8,000 »	8,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES . . . . fr.			22,945,675 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 18 octobre 1910.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :  
Le Ministre des Finances,  
**JUL. LIEBAERT**

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
28	Materieel. (Inbegrepen eene som van 2,300 frank als tijdelijke last.) . . . . .	30,000 »	
29	Uitgaven van het domein. (Inbegrepen eene som van 7,000 frank als tijdelijke last)	315,000 »	
30	Schaden en interesten voor zaken van verschillenden aard, de kroozen wegens vertraagde betaling medebegrepen. (Onbepaald krediet). . . . .	1,500 »	
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.			
31	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen (Onbepaald krediet.) . . . . .	27,200 »	
32	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne echtgenooten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. — Hulpgelden aan gewezen ambtenaars of beambten, of aan hunne weduwen en weezen, in geval de beambte op pensioen gesteld of overleden ware ten gevolge van ongevallen overkomen of wonden verkregen tijdens het uitoefenen zijner bediening . . . . .	28,000 »	60,200 »
35	Onvoorzien uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 52 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben . . . . .	5,000 »	
TOTAAL . . . . .			22,937,675 »
<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
VERSCHEIDENE DIENSTEN.			
34	Commissie tot het omwerken der wetten op de rechten van registratie, enz. — Zittingskosten; verplaatsingskosten; bureelkosten en verschillende kosten . . . . .	8,000 »	8,000 »
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN . . . . . fr.			22,945,675 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 18<sup>n</sup> October 1910.

**ALBERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :  
De Minister van Financiën,  
**JUL. LIEBAERT.**

16)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES.

POUR L'EXERCICE 1911

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																																																																																												
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																																																																														
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																																																														
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																																														
1		Traitement du Ministre. . . . .																																																																																												
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 20%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 15%;">Traitements annuels.</th> <th style="width: 5%;">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000 et 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">10,000 et 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commissaire des monnaies . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs généraux et directeurs chefs de service . . . . .</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">9,000 et 9,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: center;">8,000 et 9,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sous-directeurs. . . . .</td> <td style="text-align: center;">24</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chef du service des titres de la Dette publique . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 6,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur des agences du Trésor . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 6,500</td> <td style="text-align: right;">1,100,942</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur des essais et de la garantie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Contrôleur au change et du monnayage. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Essayeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">4,700 à 6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">36</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau et bibliothécaire . . . . .</td> <td style="text-align: center;">36</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 4,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Essayeurs-adjoints . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 2,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Premiers et seconds commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">102</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 3,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, garçons de bureau et net- toyeuses . . . . .</td> <td style="text-align: center;">89</td> <td style="text-align: center;">800 à 2,600</td> <td style="text-align: right;">153,125</td> </tr> <tr> <td></td> <td>b.</td> <td>Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités) . . . . .</td> <td style="text-align: right;">111,825</td> </tr> <tr> <td></td> <td>c.</td> <td>Traitements d'attente des agents en disponibilité. . . . .</td> <td style="text-align: right;">13,385</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;"><b>TOTAL. . . . .</b></td> <td style="text-align: right;"><b>1,559,275</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">331</td> <td style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td style="text-align: right;">1,559,275</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td style="text-align: right;">A REPORTER. . . . fr.</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.	Secrétaire général . . . . .	1	10,000 et 12,000		Directeurs généraux . . . . .	7	10,000 et 12,000		Commissaire des monnaies . . . . .	1	10,000		Inspecteurs généraux et directeurs chefs de service . . . . .	9	9,000 et 9,600		Directeurs . . . . .	20	8,000 et 9,000		Sous-directeurs. . . . .	24	6,000 à 7,800		Chef du service des titres de la Dette publique . . . . .	1	6,000 à 6,500		Inspecteur des agences du Trésor . . . . .	1	6,000 à 6,500	1,100,942	Inspecteur des essais et de la garantie . . . . .	1	7,800		Contrôleur au change et du monnayage. . . . .	1	7,800		Essayeurs . . . . .	2	4,700 à 6,000		Chefs de bureau . . . . .	36	4,200 à 6,000		Sous-chefs de bureau et bibliothécaire . . . . .	36	3,500 à 4,200		Essayeurs-adjoints . . . . .	2	2,200 à 2,600		Premiers et seconds commis . . . . .	102	1,400 à 3,100		Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, garçons de bureau et net- toyeuses . . . . .	89	800 à 2,600	153,125		b.	Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités) . . . . .	111,825		c.	Traitements d'attente des agents en disponibilité. . . . .	13,385			<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>1,559,275</b>			331	A REPORTER. fr.				1,559,275				A REPORTER. . . . fr.
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.																																																																																											
Secrétaire général . . . . .	1	10,000 et 12,000																																																																																												
Directeurs généraux . . . . .	7	10,000 et 12,000																																																																																												
Commissaire des monnaies . . . . .	1	10,000																																																																																												
Inspecteurs généraux et directeurs chefs de service . . . . .	9	9,000 et 9,600																																																																																												
Directeurs . . . . .	20	8,000 et 9,000																																																																																												
Sous-directeurs. . . . .	24	6,000 à 7,800																																																																																												
Chef du service des titres de la Dette publique . . . . .	1	6,000 à 6,500																																																																																												
Inspecteur des agences du Trésor . . . . .	1	6,000 à 6,500	1,100,942																																																																																											
Inspecteur des essais et de la garantie . . . . .	1	7,800																																																																																												
Contrôleur au change et du monnayage. . . . .	1	7,800																																																																																												
Essayeurs . . . . .	2	4,700 à 6,000																																																																																												
Chefs de bureau . . . . .	36	4,200 à 6,000																																																																																												
Sous-chefs de bureau et bibliothécaire . . . . .	36	3,500 à 4,200																																																																																												
Essayeurs-adjoints . . . . .	2	2,200 à 2,600																																																																																												
Premiers et seconds commis . . . . .	102	1,400 à 3,100																																																																																												
Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, garçons de bureau et net- toyeuses . . . . .	89	800 à 2,600	153,125																																																																																											
	b.	Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités) . . . . .	111,825																																																																																											
	c.	Traitements d'attente des agents en disponibilité. . . . .	13,385																																																																																											
		<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>1,559,275</b>																																																																																											
		331	A REPORTER. fr.																																																																																											
			1,559,275																																																																																											
			A REPORTER. . . . fr.																																																																																											

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
1,479,275	1,454,275	25,000	»	1,454,275	1,390,862 80	
1,500,275	1,475,275	25,000	»	1,475,275	1,411,802 80	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>		
			REPORT. . . . . fr.	
		<b>ADMINISTRATION CENTRALE (suite).</b>		Dépenses.
			REPORT. . fr.	1,559,275
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires; Cabinet du Ministre; Comité permanent du Budget, salaires; frais de maladie, etc . . . . .		120,000
			TOTAL . fr.	1,479,275
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués . . . . .		64,000
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc. . . . .		19,000
4	a.	Frais de tournées . . . . .		8,000
	b.	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale . . . . .		3,500
		<i>Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.</i>		
	a.	Papiers à timbrer . . . . .		95,000
	b.	Papier électoral. . . . .		5,000
	c.	Autres papiers de toute espèce . . . . .		110,000
5	d.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel, ports de lettres; télégrammes; communications téléphoniques et autres menus frais . . . . .		145,000
	e.	Bibliothèque . . . . .		12,000
	f.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux . . . . .		35,000
	g.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles . . . . .		60,000
		<i>Service de la Monnaie.</i>		
6		Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires en cas de chômage. . . . .		
			A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,500,275	1,475,275	25,000	»	1,475,275	1,411,862 89	
80,000	80,000	»	»	85,180 20	80,598 73	
11,500	11,500	»	»	11,500	7,664 45	
462,000	462,000	»	»	462,000	450,541 91	
13,950	13,950	»	»	13,950	3,420 »	
2,067,725	2,042,725	25,000	»	2,047,905 20	1,934,087 98	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,067,725	2,042,725	25,000	»	2,047,805 20	1,954,087 98	
16,900	16,900	»	»	16,100 »	16,038 16	
20,000	20,000	»	»	12,800 »	9,661 23	
2,104,625	2,079,625	25,000	»	2,076,805 20	1,959,807 37	
AUGMENTATION. . fr.		25,000				
189,100	189,100	»	»	189,100	175,599	
66,950	66,950	»	»	65,100	63,100	
256,050	256,050	»	»	252,200	238,699	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMERO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
<b>CHAPITRE III.</b>						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
<i>Surveillance générale.</i>						
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
11	a.	Traitements des directeurs . . . . .	9	"	8,000	72,000
	b.	— du directeur spécial des accises . . .	1	"	8,000	8,000
	c.	— du directeur spécial des douanes. . .	1	"	8,000	8,000
	d.	— des inspecteurs provinciaux. . . . .	10	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	6,500 6,000	65,000
	e.	— de l'inspecteur spécial des accises. . .	"	"	Max. 6,500 Min. 5,000	"
	f.	— des contrôleurs spéciaux id. . . . .	2	"	Max. 6,000 Min. 3,150	11,000
	g.	— des chefs de bureau de direction . . .	3	1 <sup>re</sup>	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 <sup>e</sup>	4,200	12,600
			3	3 <sup>e</sup>	3,600	10,800
	h.	— des commis de direction. . . . .	20	1 <sup>re</sup>	Max. 3,100 Min. 2,500	56,000
			25	2 <sup>e</sup>	2,100	52,500
			25	3 <sup>e</sup>	1,700	42,500
			11	4 <sup>e</sup>	1,300	14,500
	i.	Indemnités id. id. . . . .	"	"	"	20,000
j.	— des surnuméraires . . . . .	"	"	"	159,300	
		TOTAUX. . .	115	. . . . .	. . . . .	550,000
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>						
12	a.	Traitements des inspecteurs. . . . .	2	"	6,500	13,000
	b.	— des contrôleurs . . . . .	9	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,500	44,000
			8	2 <sup>e</sup>	4,000	32,000
			3	3 <sup>e</sup>	3,500	10,500
	c.	— des géomètres . . . . .	110	1 <sup>re</sup>	1 <sup>re</sup> Max. 3,500 Max. 3,200 Min. 2,900	546,000
			100	2 <sup>e</sup>	Max. 2,500 Min. 2,300	254,000
			100	3 <sup>e</sup>	Max. 2,000 Min. 1,800	190,000
			40	4 <sup>e</sup>	Max. 1,500 Min. 1,300	56,000
	d.	Indemnités des géomètres . . . . .	"	"	"	120,500
	e.	— des surnuméraires . . . . .	"	"	"	84,000
		TOTAUX. . .	372	. . . . .	. . . . .	1,150,000

À REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
530,000	550,000	,	,	530,000	494,964 95	
1,130,000	1,106,000	24,000	,	1,067,000	1,055,285 >	
1,660,000	1,656,000	24,000	,	1,597,000	1,550,227 95	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . . fr.				
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>				
13	a.	Traitements des contrôleurs . . . . .	38	1 <sup>re</sup>	<i>Max.</i> 6,000 <i>Min.</i> 5,000	210,000
			38	2 <sup>e</sup>	4,200	159,600
			40	3 <sup>e</sup>	3,600	144,000
			28	4 <sup>e</sup>	3,150	88,200
	b.	— des sous-contrôleurs à titre personnel.	10	"	2,650	26,500
			4	1 <sup>re</sup>	9,000	36,000
			6	2 <sup>e</sup>	7,500	45,000
	c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, en égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée . . . . .	5	3 <sup>e</sup>	6,000	30,000
			5	4 <sup>e</sup>	3,000	15,000
			10	5 <sup>e</sup>	4,000	40,000
			4	6 <sup>e</sup>	3,300	13,200
			12	7 <sup>e</sup>	2,700	32,400
			16	8 <sup>e</sup>	2,200	35,200
			50	1 <sup>re</sup>	<i>Max.</i> 4,850 <i>Min.</i> 3,150	103,000
	d.	— des vérificateurs . . . . .	57	2 <sup>e</sup>	2,650	98,050
			44	3 <sup>e</sup>	2,100	92,400
			65	4 <sup>e</sup>	1,600	104,000
			32	1 <sup>re</sup>	<i>Max.</i> 2,700 <i>Min.</i> 2,300	83,900
	e.	— des commis aux écritures . . . . .	52	2 <sup>e</sup>	1,900	60,800
			51	3 <sup>e</sup>	1,600	49,600
			114	4 <sup>e</sup>	1,300	148,200
			565	1 <sup>re</sup>	<i>Max.</i> 2,400 <i>Min.</i> 1,800	695,500
			500	2 <sup>e</sup>	<i>Max.</i> 1,750 <i>Min.</i> 1,600	493,500
	f.	— des commis des accises . . . . .	235	3 <sup>e</sup>	<i>Max.</i> 1,550 <i>Min.</i> 1,400	338,550
			50	4 <sup>e</sup>	1,300	65,000
	g.	Indemnités de résidence . . . . .	"	"	"	113,400
	h.	Indemnités et frais de déplacement des agents char- gés du jaugeage des navires . . . . .	"	"	"	2,600
		TOTAUX . . . . .	1,549			3,521,600
14	a.	Remises proportionnelles et indemnités (577 agents) . . . . .				2,317,000
	b.	Indemnités des receveurs pour confection des rôles des contributions directes . . . . .				117,000
	c.	— — pour copies des rôles des contributions directes . . . . .				146,000
		(Crédit non limitatif.)				
						A REPORTER . . . . . fr.

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,660,000	1,636,000	24,000	»	1,597,000 »	1,550,227 95	
3,321,600	3,269,600	52,000	»	3,240,000 •	3,173,519 24	
2,780,000	2,780,000	»	o	2,503,000 •	2,703,545 98	
7,761,600	7,685,600	76,000	»	7,340,000 •	7,617,203 17	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. . . . . fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>				
			Nombre d'agents.	Classees.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		a.			Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
			1	»		
			16	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
		b.	16	2 <sup>e</sup>	3,600	57,600
			18	3 <sup>e</sup>	3,150	56,700
		c.	44	»	Max. 2,700 Min. 2,400	110,000
		d.	62	»	Max. 2,300 Min. 2,100	133,000
		e.	464	»	Max. 2,000 Min. 1,600	793,400
		f.	910	»	Max. 1,500 Min. 1,400	1,302,350
			990	»	Max. 1,400 Min. 1,500	1,357,500
		g.	900	»	4,250	4,123,000
			350	»	1,200	636,000
			370	»	1,150	632,500
			499	»	1,100	548,900
15		h.	20	»	Max. 1,500 Min. 1,400	29,100
			15	»	4,300	19,500
			25	»	1,200	30,000
		i.	5	»	900	4,500
			2	»	Max. 2,400 Min. 1,800	4,500
		j.	7	»	Max. 1,800 Min. 1,500	11,100
			2	»	Max. 2,400 Min. 1,800	4,500
			10	»	Max. 1,800 Min. 1,500	16,550
		k.	50	»	Max. 1,500 Min. 1,400	70,000
			300	»	»	545,000
			800	»	»	250,000
		l.	»	»	»	9,800
		m.	»	»	»	276,900
		n.	»	»	»	2,000
						TOTAUX. . . . .
			6,236			7,885,000
						<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>
			»	»	»	»
						A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,761,600	7,685,600	76,000	»	7,540,000 »	7,517,205 17	
7,885,000	7,500,000	385,000	»	8,087,030 »	7,474,445 46	
»	»	»	»	5,500 »	»	
15,646,600	15,185,600	461,000	»	15,450,530 »	14,991,738 63	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
		<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).</b>	
		<i>Service des laboratoires.</i>	
16	a.	Abonnement du chimiste . . . . .	fr. 6,000
	b.	Traitement du chimiste-aviseur . . . . .	3,000
	c.	— du chimiste-adjoint . . . . .	2,500
	d.	Indemnités et salaires des aides et gens de service . . . . .	4,150
	e.	Loyer . . . . .	1,000
	f.	Frais de chauffage et d'éclairage . . . . .	550
	g.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc. . . . .	3,450
	h.	Menus objets . . . . .	350
	i.	Frais de déplacement du chimiste . . . . .	1,500
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
17	»	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique . . . . .	
		<i>Traitements de disponibilité.</i>	
18	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
19	a.	Frais de bureau . . . . .	40,000
	b.	Frais de tournées . . . . .	60,000
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
20	a.	Indemnités des commis des accises des sections spéciales de recherches . . . . .	2,800
	b.	— des experts de la contribution personnelle . . . . .	80,300
	c.	— des répartiteurs du droit de patente . . . . .	53,000
	d.	— des porteurs de contraintes . . . . .	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes . . . . .	4,500
	f.	— de déplacement des employés de province . . . . .	24,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre . . . . .	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs . . . . .	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs . . . . .	30,300
	j.	Frais d'escorte de la douane . . . . .	70,000
	k.	Indemnités des employés de la douane pour travaux extraordinaires . . . . .	387,800
	l.	Indemnités des agents chargés du recensement des plants de tabac, conformément à l'article 51 de la loi du 17 avril 1896 :	
		1° Agents communaux . . . . . fr. 28,000	} 43,000
		2° — de l'Administration des Contributions directes, etc. . . . . 15,000	
m.	Indemnités des agents chargés de la surveillance permanente des raffineries de sucre et des fabriques d'acide acétique . . . . .	30,000	
n.	Indemnités des agents chargés de la mise au courant des documents cadastraux se rapportant à la nouvelle évaluation des propriétés foncières . . . . .	24,500	
		A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
15,646,600	15,183,600	464,000	»	15,430,550	14,991,738 65	
26,500	26,500	»	»	26,500	23,764 48	
320,000	320,000	»	»	384,555	579,499 92	
45,000	40,000	5,000	»	44,000	38,159 24	
100,000	100,000	»	»	400,000	89,535 »	
870,400	870,400	»	»	900,000	863,942 27	
17,008,500	16,542,500	466,000	»	16,885,585	16,388,639 54	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).</b>			
<i>Police en matière de douane et d'accise.</i>			
21	»	Mesures de police en matière de douane et d'accise . . . . .	
<i>Matériel.</i>			
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc. . . . .	80,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et d'embarcations . . . . .	200,000
	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . . . .	43,700
22	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc. . . . .	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement . . . . .	400
	f.	Frais d'acquisition des plaques et du matériel imprimé nécessaires à l'application du règlement sur la police du roulage . . . . .	20,000
<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . .</b>			<b>fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
17,008,500	16,542,500	466,000	»	16,885,585 »	16,588,639 54	
8,000	8,000	»	»	8,000 »	10,023 »	
550,000	500,000	50,000	»	552,512 55	418,059 50	
17,566,500	16,850,500	516,000	»	17,246,097 55	10,810,722 04	
AUGMENTATION. . fr.		516,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
<b>CHAPITRE IV.</b>					
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.					
<i>Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.</i>			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs . . . . .	10	8,000 à 9,000	85,000	
b.	Inspecteurs . . . . .	} 81 <sup>re</sup> classe. 7 <sup>re</sup> classe.	7,000	36,000	
			6,500	45,500	
c.	Indemnités des inspecteurs à titre de frais de route et de séjour. . . . .	14	500	7,000	
d.	Vérificateurs . . . . .	} 18 1 <sup>re</sup> classe. 15 2 <sup>e</sup> classe. 10 3 <sup>e</sup> classe.	5,400 à 6,000	102,600	
			4,800	72,000	
			4,200	42,000	
e.	Chefs de bureau de direction. . . . .	9	3,500 à 6,000	40,000	
f.	Commis de direction . . . . .	22	1,500 à 2,600	45,100	
25	g. Conservateur du timbre à Bruxelles (atelier général). . . . .	1	5,000 à 6,000	5,500	
h.	Employés chargés de l'expédition des pièces dans les directions ainsi que des travaux matériels du service du timbre. . . . .	} 4 1 25 } 56 23 6	2,000 à 2,400		
			2,000 à 2,200		
			1,700 à 1,900	87,100	
			1,200 à 1,600		
i.	Rétributions des receveurs chargés de remplir temporel- lement les fonctions de vérificateur. . . . .	variable.	Indéterminé.	5,000	
j.	Rétributions et indemnités des surnuméraires . . . . .	56	Id.	102,200	
k.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires . . . . .	,	,	15,000	

À REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
710,000	698,540	11,660	,	710,540	699,270 27	
710,000	698,540	11,660	,	710,540	699,270 27	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
			Nombre d'agents.	Traitement par an.
				MONTANT de la dépense.
		<i>Traitements du personnel du domaine.</i>		
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur . . . . .	3	» 800
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>		
	a.	Receveur . . . . .	1	Mux. 5,500 4,500
	b.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle . . . . .	12	» 5,525
	c.	Agents chargés des versements . . . . .	2	» 140
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur . . . . .	2	» 1,250
	b.	Percepteur . . . . .	1	» 1,400
		<i>4° Sambre canalisée.</i>		
24	a.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle . . . . .	14	» 4,690
	b.	Messagers chargés des versements . . . . .	3	» 1,210
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>		
	a.	Éclusiers et percepteurs . . . . .	4	» 1,330
	b.	Éclusier au service du contrôle . . . . .	1	» 50
	c.	Messager chargé des versements . . . . .	1	» 300
		<i>6° Meuse.</i>		
	a.	Percepteur . . . . .	1	» 650
	b.	Éclusiers-percepteurs et agent au service du contrôle . . . . .	14	» 4,950
	c.	Messagers chargés des versements . . . . .	4	» 240
		A REPORTER. . . . .	63	24,815

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
740,000	698,340	41,660	»	710,340	» 699,270 27	
740,000	698,340	41,660	»	710,340	» 699,270 27	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . . fr.		
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>		
		REPORT. . . . .	63	24,815
		7° <i>Escaut.</i>		
a.		Percepteurs . . . . .	2	1,200
b.		Éclusiers-percepteurs . . . . .	6	1,755
c.		Pontonier au service du contrôle. . . . .	1	190
		8° <i>Lys.</i>		
		Éclusiers-percepteurs. . . . .	5	3,740
		9° <i>Canal de Gand à Ostende.</i>		
a.		Éclusier et pontonniers-percepteurs . . . . .	5	2,935
b.		Pontonier au service du contrôle. . . . .	1	75
		10° <i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>		
		Éclusiers et pontonnier-percepteur . . . . .	4	2,550
		11° <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>		
a.		Receveurs . . . . .	2	8,000
b.		Percepteur . . . . .	1	900
c.		Éclusiers et pontonniers-percepteurs . . . . .	10	5,770
d.		Pontonniers au service du contrôle . . . . .	3	525
e.		Messagers chargés des versements . . . . .	3	460
		12° <i>Petite Nèthe canalisée.</i>		
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	2	250
b.		Éclusier au service du contrôle . . . . .	1	50
		A REPORTER. . . . .	107	55,015

24  
(suite)

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
710,000	698,540	11,660	»	710,340	699,270 27	
710,000	698,540	11,660	»	710,340	699,270 27	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>					
REPORT. . . .			107	. . . . .	53,015
<i>13° Canal de Liège à Maestricht.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	2	»	1,400
b.		Messagers chargés des versements . . . . .	2	»	580
<i>14° Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.</i>					
		Éclusiers-percepteurs. . . . .	6	»	2,040
<i>15° Canal de Furnes à Bergues (partie belge).</i>					
		Éclusier-percepteur . . . . .	1	»	50
<i>16° Canal de Roulers à la Lys.</i>					
		Éclusier-percepteur . . . . .	1	»	400
<i>17° Canal de dérivation de la Lys.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	2	»	1,800
b.		Messager chargé des versements . . . . .	1	»	75
<i>18° Canal de Bossuyt à Courtrai.</i>					
		Éclusiers-percepteurs. . . . .	2	»	290
<i>19° Canal du Centre.</i>					
a.		Éclusier-percepteur . . . . .	1	»	100
b.		Éclusier au service du contrôle. . . . .	1	»	50
<i>20° Ourthe.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	3	»	470
b.		Messager chargé des versements . . . . .	1	»	100
<i>21° Contrôle des différentes voies navigables.</i>					
		Contrôleurs. . . . .	6	3,200 à 4,500	25,100
<i>22° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.</i>					
		Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin. . . . .	4	»	1,050
<i>23° Abbaye de Villers.</i>					
		Salaires du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée . . . . .	3	»	1,270
		24° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc. . . . .	»	»	12,410
		25° Service spécial des terrains et serres de Laeken : traitements, indemnités et salaires . . . . .	(1)	»	124,500
TOTALS. . . . .			143	. . . . .	224,500
			A REPORTER. . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
710,000	698,340	11,660	,	710,340	699,270 27	
224,500	100,000	124,500	,	90,000	91,688 44	
934,500	798,340	136,160	,	800,340	790,958 71	

(1) Chiffre variable.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>																					
					REPORT. . . . fr.																		
		<b>ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).</b>																					
25	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .																					
26	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .																					
			<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>																				
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Nombre d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Traitement par an.</th> <th style="text-align: center;">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">30,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">1,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>TOTAUX.</b></td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: right;"><b>34,300</b></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	9	»	30,000	4	»	2,100	»	»	1,000	1	1,200	1,200	<b>TOTAUX.</b>	.	<b>34,300</b>		
Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.																					
9	»	30,000																					
4	»	2,100																					
»	»	1,000																					
1	1,200	1,200																					
<b>TOTAUX.</b>	.	<b>34,300</b>																					
27	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs . . . . .																					
	b.	Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics . . . . .																					
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'Administration. . . . .																					
	d.	Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau . . . . .																					
			<i>Matériel.</i>																				
28	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. ( <i>Y compris une somme de 2,500 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .			10,000																		
	b.	Frais d'emballage, de transport, etc. . . . .			2,800																		
	c.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux. . . . .			17,200																		
			<i>Dépenses du domaine.</i>																				
29	a.	Travaux d'entretien, amélioration, construction, etc., frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés . . . . .			65,000																		
	b.	Charges et contributions. ( <i>Y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .			112,000																		
	c.	Frais de vente et autres actes . . . . .			3,000																		
	d.	Service spécial des terrains et serres de Laeken : travaux et frais d'entretien et de culture, fournitures diverses . . . . .			135,000																		
50	»	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .																					
					TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
954,500	798,340	156,160	»	800,540	790,958 71	
1,800,000	1,700,000	100,000	»	1,650,000	1,745,107 35	
35,000	40,000	»	5,000	56,100	59,927 53	
54,500	55,800	500	»	55,800	52,700 »	
50,000	25,000	5,000	»	28,900	27,524 91	
545,000	480,000	155,000	»	466,000	424,697 26	
1,500	1,500	»	»	1,500	56 57	
3,450,500	2,778,640	576,660	5,000	2,716,640	2,760,772 11	
AUGMENTATION. fr		574,660				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
31	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . fr.
32	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions. . . . .
33	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 32 . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.</b>		
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
34	»	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AGGRAVATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	41,669 54	
28,000	28,000	»	»	28,000	21,994 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	1,251 53	
60,200	60,200	»	»	60,200	64,894 87	
8,000	8,000	»	»	8,000	3,163 50	
8,000	8,000	»	»	8,000	3,163 50	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces . . . . .
III.	— des Contributions directes, Douanes et Accises dans les provinces . . . . .
IV.	— de l'Enregistrement et des Domaines dans les provinces . . . . .
V.	Pensions et secours. — Dépenses imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
VI.	Services divers . . . . .
TOTAL. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1911	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,104,625 »	2,079,625 »	25,000 »	»	2,076,805 20	1,959,807 57	
256,050 »	256,050 »	»	»	252,200 »	258,699 »	
17,566,500 »	16,850,500 »	516,000 »	»	17,246,097 55	16,816,722 04	
5,150,500 »	2,778,640 »	571,660 »	»	2,716,640 »	2,760,772 11	
60,200 »	60,200 »	»	»	60,200 »	64,894 87	
8,000 »	8,000 »	»	»	8,000 »	5,165 50	
22,945,675 »	22,033,015 »	912,660 »	»	22,559,942 55	21,844,058 89	
AUGMENTATION . fr.		912,660 »				

(48)